



Montauban infos

N° 16 Avril à Juin 2021

Journal d'informations municipales

Le mot du Maire



Montaubanaises, Montaubanais,

Le temps passe vite, nous nous retrouvons déjà pour le second numéro de l'année de Montauban Infos.

Pendant ce temps, nous avons passé un double scrutin électoral, marqué par un taux d'abstention record. Ce double scrutin a montré combien beaucoup de nos concitoyens, et je parle là au niveau national, ignorent les compétences et des Régions et des Départements. C'est pourtant auprès de ces deux collectivités que les communes demandent de nombreuses subventions pour mener à bien leurs projets.

J'en profite pour remercier Marie-Claude GAYS, Annie BOU, Jean SICART, Vincent ARNOLD et Bernard JALBAUD pour l'aide qu'ils ont apportée dans la tenue des bureaux de vote.

Pendant ce temps nous avons aussi vu la situation sanitaire s'améliorer. Le bout du tunnel est en vue... Enfin, c'est ce que nous pensions jusqu'à ces derniers jours où, un nouveau variant et le spectre d'une 4ème vague ne viennent semer le doute.

C'est dans ces circonstances, pleines d'incertitudes que le Comité de Fêtes a décidé de ne pas organiser la fête de la Ste-Christine. Les contraintes imposées semblent compliquées à faire respecter dans le cadre d'un rassemblement festif. Des animations ne demandant pas d'engagement particulier seront peut-être organisées en fonction de l'évolution de la situation.

Enfin, ceux d'entre vous qui ont l'œil attentif auront sûrement remarqué que je ne m'adresse plus aux Montalbanaises et Montalbanais, mais aux Montaubanaises et Montaubanais. Les habitudes ne sont pas toujours bonnes et c'est un nouveau résident qui a attiré notre attention sur le gentilé des habitants de la commune. Effectivement, après recherches, il s'est avéré que nous étions dans l'erreur. La rectification est donc faite.

Je vous souhaite en mon nom et au nom du conseil municipal un excellent été à toutes et tous.

Très cordialement
Claude CAU

07. - MONTAUBAN-DE-LUCHON. - L'ÉGLISE

PHOTOTYPE LABOUCHE FRÈRES TOULOUSE.

En vrac...

STéPRiM

Qu'est ce que c'est que ça ???

C'est la **Stratégie Territoriale pour la Prévention des Risques en Montagne**.

Les habitants de notre commune, et de façon plus générale ceux du territoire de la communauté des Pyrénées Haut Garonnaises, sont régulièrement touchés pour les divers risques inhérents à la montagne (avalanches, crues torrentielles, éboulement etc.).

Répondant à l'appel à projet STéPRiM, grâce à un partenariat avec l'État, la Région et le Département, la CCPHG s'engage dans cette étude. Territoire pilote à l'échelle nationale, la mise en œuvre du STéPRiM devrait permettre, à terme, une meilleure protection des personnes et des biens de notre territoire.

Vous trouverez, dans ce numéro un flyer explicatif. Vous pouvez, également, visiter le site dédié au STéPRiM, à l'adresse suivante : <https://steprim.cc-pyreneeshautgaronnaises.fr/accueil/>

Les témoignages que vous pourriez livrer seront les bienvenus.



Source : schéma tiré de l'ouvrage « Les risques naturels en montagne » _ Edition Quæ

DAE (Défibrillateur)

La commune a acheté un nouveau défibrillateur. Cet appareil a été installé au niveau des ateliers municipaux à la zone artisanale au 4 rue du Sescas. Il vient compléter un premier appareil qui se trouve lui à la Mairie 4 rue Cargue. Ces appareils sont installés en façade et donc, accessibles 24H/24H. Il est important de préciser qu'ils sont transportables et vous pouvez donc aller chercher l'appareil pour venir en aide à une personne se trouvant ailleurs dans le village. Ces appareils font l'objet d'un contrat de maintenance et ils sont donc révisés annuellement. Notre souhait étant que nous ayons fait ces investissements pour rien.



859024116



Travaux

CURAGE DU RUISSEAU

Le curage du ruisseau Ste Christine est terminé après 3 semaines de travaux pas toujours aisés. C'est l'entreprise Pène & Fils qui les a menés à bien.

Le résultat se passe de commentaires.

Ce chantier d'un montant total de 40950€ et dont le maître d'oeuvre était la commune a pu être subventionné à 80 % grâce à deux subventions exceptionnelles attribuées au titre de la DETR pour 50 %, les 30 % restants ont été alloués par le Conseil Départemental. Un grand merci à Mme la Sous-Préfète et à Patrice RIVAL notre conseiller départemental.



SÉCURISATION RUE DU GOURGOT

Mise en place de barrières en rondins séparées par des plots en pierre pour protéger les éventuelles chutes dans le ruisseau Sainte-Christine.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Kévin LACORTE.

Montant des travaux 8000€ TTC



Pose de grilles au barrage

Lors de l'importante crue torrentielle de 2013 les grilles du barrage avaient été endommagées et donc enlevées. Leur absence entraîne des dépôts de matériaux plus en aval et en particulier dans le chenal du ruisseau Ste-Christine entre la Mairie et la Pique.

Suite au curage de cette partie (article page précédente), de nouvelles grilles ont été réalisées par l'entreprise de M. Jean-Pierre LOO de BURGALAYS. Elles ont été posées par les agents communaux aidés par Laurent GAYS 2ème adjoint, Patrick BOILEAU, conseiller délégué et Jean-Pierre BALDET conseiller municipal. Merci à eux.



JARDIN DU PICHAROT

Ce chantier, déjà prévu sous la précédente mandature, a été réalisé au printemps par l'entreprise RIGAULT-NESTIER pour un montant de 4000€ TTC.

L'entretien de cet espace avant les travaux était très compliqué en raison des voitures stationnées au niveau du parking. D'une part les agents ne pouvaient pas passer avec le matériel et, d'autre part, lors de la tonte, les projections de petit cailloux pouvaient endommager ces mêmes véhicules.

L'idée était donc de créer un espace limitant au maximum l'entretien. Les arbres qui étaient en place ont été conservés et de nouvelles plantations réalisées pour agrémenter l'espace.



A NOTER

Nous vous rappelons que la commune n'a plus la compétence en matière d'eau potable et d'assainissement.

C'est Réseau 31 qui gère ces deux domaines et c'est donc à cet organisme que vous devez vous adresser pour signaler une fuite, effectuer un raccordement, déplacer un compteur etc.

Pour joindre Réseau 31 24H/24H: 05.62.00.72.80

COVID-19 (Un site officiel)

Nous vous informons qu'un site officiel de conseils sur le COVID-19 est consultable pour toute question sur le sujet.

www.MesConseilsCovid.sante.gouv.fr

Fleurissement du village

Un effort particulier est fait pour l'entretien de notre village.

Pour mener à bien cette volonté, comme nous l'avons déjà dit dans le numéro précédent, un agent supplémentaire a été recruté.

La propreté est l'affaire de tous et chacun d'entre nous peut y contribuer modestement, en entretenant le devant de sa propriété.

Des jardinières vétustes ont été remplacées, une vieille charrette a été récupérée. Nettoyée et peinte, elle a été installée Place des Espardiès.

Merci à Armand LEDOS (peinture), Bernard JALBAUD (Fixation) et Yvelise LEDOS (fleurissement).



Concours fleurissement

Nous vous rappelons que la municipalité a décidé de mettre en place un petit concours de maisons fleuries pour cette année 2021.

Le jury composé de 2 élus et 2 résidents de la commune, fera le tour du village entre le 20 et 23 juillet pour désigner les lauréats.

Trois catégories seront instaurées: Maison avec parc, Maison avec petit jardin et Maison avec façade ou appartement. Les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés par des bons d'achats.

Le jury ne se prononcera que sur ce qui est visible de la voie publique

Il n'y a aucune inscription à faire.

Par ailleurs, notre commune s'est inscrite pour le concours de villages fleuris. L'an dernier nous avons été récompensés d'un prix. Ce concours, mis en place par le département, verra son jury visiter le village le 9 août.

Budget communal

Cette année, le budget communal a été voté lors du Conseil Municipal du 16 Avril 2021 sur la base du projet préparé par la commission des Finances.

Ce budget intègre les reports excédentaires constatés lors de l'arrêté des comptes 2020 soit :

386 459.51€ pour la partie fonctionnement (1)

11 780.64€ pour la partie investissement (2).

TAXE FONCIÈRE

Cette année, nous avons décidé d'augmenter les taux d'imposition de la taxe foncière appelée par la commune soit de 32.12% à 33.68% pour la taxe foncière bâtie (3) et de 113.67% à 119.198% pour la taxe foncière non bâtie. Cette décision résulte :

De l'intention d'investir pour l'aménagement de la commune

De la diminution de la base d'imposition effective (4)

D'un certain désengagement de l'État au niveau des dotations allouées aux communes. Cette taxe était restée inchangée depuis 3 ans, à ce sujet nous envisageons une augmentation plus régulière et légère de ce taux pour éviter une augmentation plus significative.

INVESTISSEMENTS

Concernant les investissements, outre les travaux indispensables et le nécessaire renouvellement du matériel, ont été programmés, et à ce jour certains déjà réalisés :

Le curage du ruisseau

La rénovation du toit du lavoir

Les abat-sons du clocher de l'Église

Le jardin du Picharot

Les parapets de la rue du Gourgot

Le renouvellement de certaines décorations de Noël

L'installation de la fibre à la mairie

Un tracteur équipé d'une lame de chasse-neige

Un nouveau défibrillateur installé 4, rue du Sescas

L'aménagement du carrefour des 4 chemins

Cette liste n'est pas exhaustive...

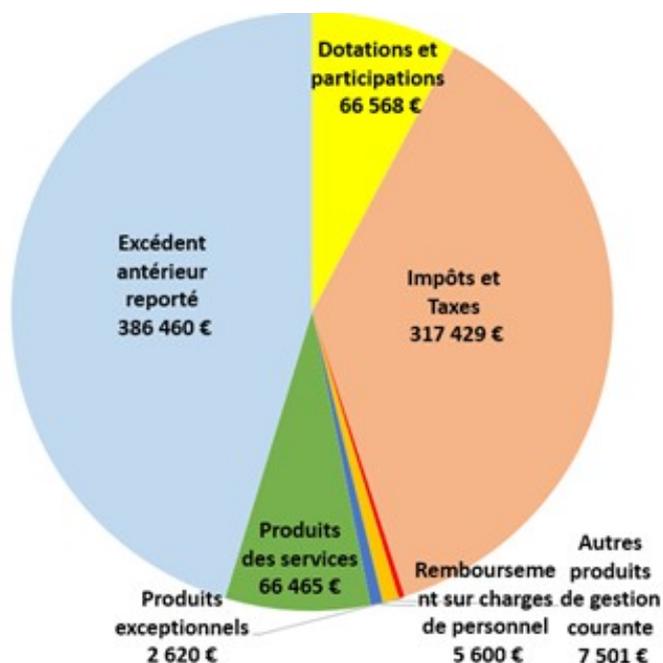
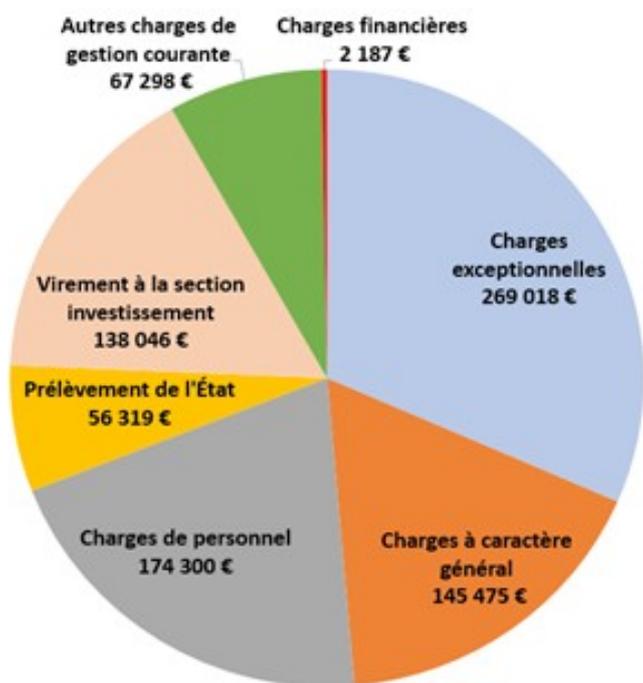
(1) Recettes et dépenses courantes

(2) Les acquisitions durables modifiant notre patrimoine, ainsi que les recettes majoritairement des subventions du Département et de la Région

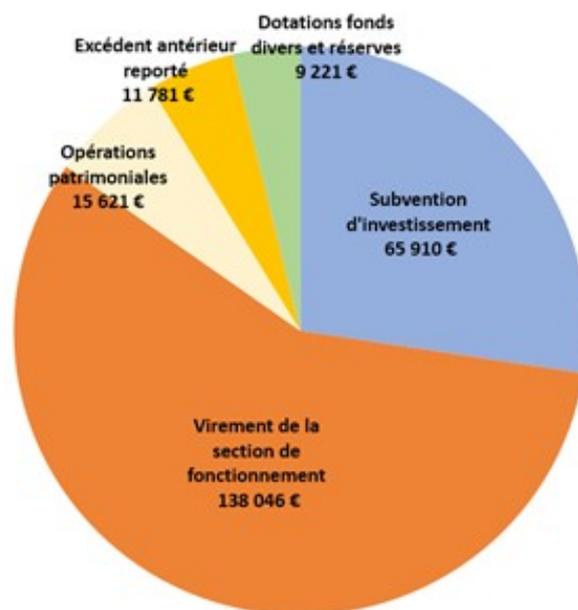
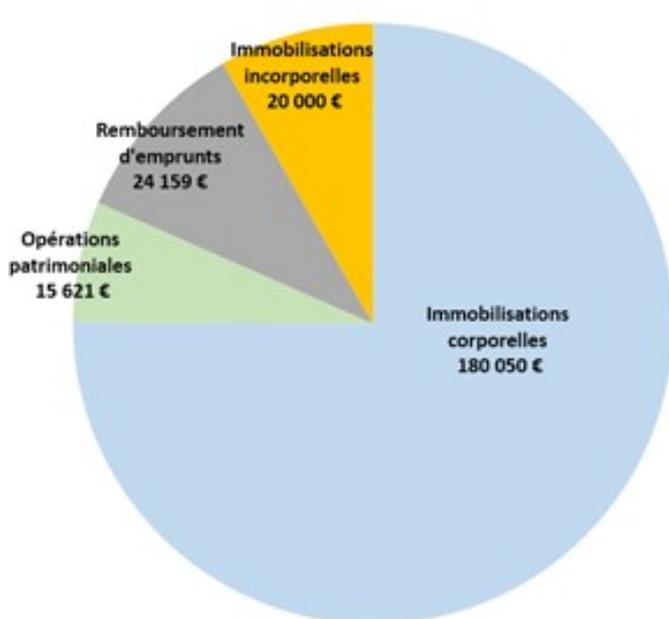
(3) La taxe foncière du Département pour le bâti est désormais transférée à la commune, pour compenser une partie de la perte de la taxe d'habitation. Ceci explique la montée importante de ce taux (de 10.22% à 32.12%). Cela est neutre pour le contribuable puisque cela correspond à l'addition des taxes communale et départementale.

(4) Calculée sur un loyer annuel théorique que le propriétaire pourrait tirer du bien s'il était loué

Budget de Fonctionnement



Budget d' Investissement



PanneauPocket

Notez que le Comité des Fêtes de Montauban de Luchon va avoir, lui aussi, sa page sur l'application PanneauPocket.

Nous en profitons pour vous encourager à télécharger cette application où la Mairie et l'École communiquent déjà depuis plus de 8 mois.

A ce jour, 130 personnes ont téléchargé cette application. Rejoignez-les. Si vous avez des difficultés pour charger l'application ou l'utiliser, n'hésitez pas à vous renseigner à la Mairie.



Mairie

de

Montauban de Luchon

4 rue Cargue

31110 MONTAUBAN DE LUCHON

Téléphone : 05.61.79.04.39

Messagerie :

mairie.montauban.luchon@wanadoo.fr

Site Internet:

www.mairie-montauban-de-luchon.fr

Le secrétariat est ouvert au public:

Lundi & Jeudi
- 08h00 / 12h

Mardi
- 14h/17h

Vendredi
- 14h/18h

MENTIONS LEGALES:

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: Claude CAU

COMITE DE REDACTION:
Claude CAU, Isabelle AUFRERE,
Lydie BUSCAGLIA,

CONCEPTION, GRAPHISME et MISE EN PAGE: Claude CAU

PHOTOS: Claude CAU (sauf mention contraire)

IMPRESSION:

Imprimerie FABBRO sur papier cyclus print 115g/m² certifié PEFC pour la protection durable de nos forêts. Marque Imprim'Vert



A noter sur vos agendas :

17 au 24 juillet, exposition « Pastels & Encre » à l'église Ste Christine de Montauban de L. Brandon de la St Jean (Date non fixée)

Comité des Fêtes

Pour la seconde année consécutive, et compte tenu du protocole sanitaire demandé, le Comité des Fêtes a pris la décision de ne pas organiser la fête de la Ste Christine.

Pour rappel le Comité des Fêtes est une association Loi 1901 indépendante de la Mairie. Les décisions sont donc prises en toute indépendance. Faire respecter le protocole sanitaire va à l'encontre de l'esprit de la fête. Les membres du comité ne souhaitent pas, et nous les comprenons, jouer les gendarmes, ce qui, n'en doutons pas, pourrait engendrer des conflits, et ce n'est pas du tout le but.

Bien entendu, et en fonction de l'évolution de cette crise sanitaire, des manifestations pourront être proposées, vous en serez bien entendu informés.

Ecrivain public

Un de nos administrés, M. Bernard SANCHEZ, propose bénévolement ses services d'écrivain public à toutes personnes qui auraient des difficultés pour la rédaction de courriers et/ou documents administratifs. Vous pouvez le joindre au : **06.98.74.09.85**

Etat-civil



DÉCÈS

Mme RUBIO Joséfa veuve HORCAJO, décédée le 02 juin à l'âge de 88ans

DÉCÈS À LA MAISON DE RETRAITE « ERA CASO »

M. Gabriel HERAS, décédé le 22 avril à l'âge de 97ans
Mme FAYOLLE Ginette veuve DARNAUD, décédée le 25 mai à 75ans
M. Emile GASSET, décédé le 27 mai à l'âge de 90ans
M. Pierre MONTANE, décédé le 06 juin à l'âge de 94ans
M. François JORDANA, décédé le 08 juin à l'âge de 88ans
Mme Marthe RAYMOND veuve LESCAT, décédée le 14 juin à l'âge de 99ans

